

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(13\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 17 avril 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 17 avril 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (13)

Collation 3 p. (222r, 223r, 224r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 17 avril 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47388>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 avril 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin communique à Cresson une copie de la réponse qu'il a faite au mémoire de Boucher à la demande de Tisserant. Il le prie de faire ses observations à Tisserant.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise 17 Avril 73

Cher Monsieur,

M. Cisserant m'a adressé ces jours derniers la pièce ci-jointe me priant de faire une réponse aux principaux points qu'elle renferme afin de lui faciliter celle qu'il se propose de produire.

Pour éviter une perte de temps je lui adresse une copie de ~~ma~~ réponse que j'ai cru devoir faire tout au long à la production de M. Boucher, sauf à mon avocat et à mon ami à la modifier comme ils croiront le devoir faire ; c'est pourquoi je vous

adresser une copie en
même temps que je
l'envoie à M. Bissierant.

Vous pouvez donc, si
vous avez des observations
et des modifications à
faire à ma réponse les
adresser directement à
M. Bissierant. Il m'écrit
du reste qu'il m'enverra
une épreuve aussitôt son
travail fait.

Il vous en enverra une
en même temps afin de
recevoir vos observations.
Comme je n'ai que cet exem-
plaire du dire Boucher je
vous serai obligé de me le
renvoyer à M. Bissierant
vous en a adressé un.
Dans le cas contraire vous

pouvés le conserver, si
vous est nécessaire.

Il me semble ressortir
des arguments produits
en dernier lieu par Bouche
que le soin que vous avez
apporté à ma réponse
a considérablement recueilli
pour lui le cadre des argu-
ments qu'il fait valoir
contre moi.

Veuillez agréer, cher
Bouvier, l'assurance de
mes meilleurs sentiments.

Guérin